

Médiation en santé, prévention et règlement amiable des conflits

Objectif général

L'objectif général est de former à la médiation, les personnels cadres et cadres dirigeants et les professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé, et les professionnels libéraux du soin et de la santé, dans un cadre de formation initiale et continue, et de reconversion professionnelle du personnel qualifié en santé, afin d'améliorer la gestion de conflits au travail en milieu de santé.

Il s'agit de former les acteurs du système de santé à la médiation telle que définie juridiquement et déontologiquement comme mode de prévention et résolution amiable de conflits, comprenant la médiation conventionnelle entre usagers du système de santé et les établissements de soin et de santé, la médiation interne entre professionnels au sein du même établissement, et la médiation de la consommation sur les prestations complémentaires au soin médical.

L'approche théorique et pratique de la médiation est centrée sur les enjeux de la santé publique : l'accès aux soins et aux droits des usagers du système de santé, la relation médecin-patient et l'éthique médicale, la prévention en santé au travail des acteurs du système de santé, et le traitement des plaintes et des réclamations des usagers.

Public visé et capacité d'accueil :

Titre requis ou niveau :

Bac +5 ou équivalence par compétences acquises
Bac +3 et +4 sur dossier

Public visé : Personnels cadres, cadres dirigeants et professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux, professionnels libéraux de la santé et du soin, des secteurs public et privé
+ Étudiants en M2 en sciences médicales
+ Internes

Capacité d'accueil :

Minimum 12 et maximum 20, en présentiel et distanciel

Durée de la formation :

1 an et est ouverte tous les ans
Les cours ont lieu 2 jours et demi (jeudi, vendredi et samedi matin) pendant 9 mois de janvier à septembre 2026, sauf juillet et août, une fois par mois et deux fois en janvier et juin 2026.

Enseignement, volume horaire et organisation :

Enseignement théorique et pratique (mises en situation, jeux de rôles) de 157 heures + 60 heures d'autoformation estimées dans le cadre de la rédaction du mémoire ou projet professionnel = 217 heures
Oraux de soutenance de mémoire ou projet professionnel en novembre 2026.

Le programme est à votre disposition sur demande.

Responsables pédagogiques (+ adresse mail)

Pr Véronique Averous (Pr Associée MD, PhD)
Cheffe de service de médecine palliative CHU Bordeaux, éthique médicale, bioéthique et éthique de la fin de vie
Directrice de l'ERENA

veronique.averous@chu-bordeaux.fr

Pr Thibaud Haaser (Pr Associé MD, PhD) Bioéthique et éthique médicale, oncologue et radiothérapeute
Thibaud.haaser@chu-bordeaux.fr

Mme Céline Carrier, médiatrice et formatrice
celinecarriermediateur@gmail.com

Dossier de candidature à déposer en ligne

à partir du 15 Mai 2025

jusqu'au 15 Novembre 2025

via le lien suivant :

<https://sante.u-bordeaux.fr/Formation-continue/>

Diplomes-d-universite

Votre contact administratif :

scolarite.du-sante@u-bordeaux.fr

Tarif des frais de formation

Formation initiale : 700.00 euros (internes)

Formation continue (RENF et REF s'il y a lieu) :

1700.00 euros

2860.00 euros